



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **22 juin 2021**Compte rendu affiché le **null null null**Date de convocation du conseil municipal le **18 juin 2021**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Ahmed CHEKHAB à Myriam MOSTEFAOUI  
Joëlle GIANNETTI à Patrice GUILLERMIN - DUMAS  
Christine JACOB à Muriel LECERF  
Abdoulaye SOW à Nadia LAKEHAL  
Christine BERTIN à Sacha FORCA**

Membres absents :**Mustapha USTA**

Objet :

-----

Budget de la télésurveillance - Affectation des résultats 2020

V\_DEL\_210622\_20

**Rapport de Monsieur GOMEZ,****Mesdames, Messieurs,**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 du budget annexe de la télésurveillance, issus du compte administratif 2020.

L'instruction M14 précise que le budget primitif peut reprendre les résultats de l'exercice précédent, à la suite du vote du compte administratif. Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif, et en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

L'excédent de fonctionnement du budget de la télésurveillance en 2020 s'élève à 1 373,87 euros. Conformément à la réglementation, il est intégralement affecté à la section de fonctionnement sur la ligne R 002 « excédent de la section de fonctionnement reporté de n-1 » en tant que produit.

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020	FONCTIONNEMENT	Résultat de fonctionnement reporté de n-1	2 058,75
		Résultat 2020	-684,88
		<b>Solde de clôture</b>	<b>1 373,87</b>
AFFECTATION DES RÉSULTATS SUR LE BUDGET 2021		Excédent de fonctionnement à répartir	<b>1 373,87</b>
	FONCTIONNEMENT	Excédent de fonctionnement reporté de n-1	1 373,87

**En conséquence, je vous propose :**

► d'approuver l'affectation des résultats 2020 du budget de la télésurveillance de la façon suivante :

- sur le compte R 002 « Excédent de la section de fonctionnement reporté de n-1 » : 1 373,87 euros,

► d'approuver le budget supplémentaire de la télésurveillance 2021.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

**SLO**

ID : 069-216902569-20210622-V\_DEL\_210622\_20-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** l'article L2311-5 du CGCT relatif à l'affectation des résultats ;

**Considérant** les résultats tirés du compte administratif 2020 du budget annexe de la télésurveillance et le cadre réglementaire quant à leur affectation sur le budget 2021;

**Entendu** le rapport présenté le 22 juin 2021 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

**Après avoir délibéré, décide :**

▶ d'approuver l'affectation des résultats 2020 du budget de la télésurveillance de la façon suivante :

- sur le compte R 002 « Excédent de la section de fonctionnement reporté de n-1 » : 1 373,87,

▶ d'approuver le budget supplémentaire de la télésurveillance 2021.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 42</b>
Votes Pour : 33
Votes Contre : 3
Abstention : 6
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mardi 22 juin 2021.

**Pour extrait conforme,**

**#signature#**